



# Livret de l'étudiant·e 2019-2020

Licence professionnelle

## **MENTION : Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme**

Parcours Coordination de l'action touristique locale et du développement durable des territoires

Livret voté à la CFVU du 16 septembre 2019

UFR de Sciences Sociales et Administration (SSA)  
Université Paris Nanterre - Bâtiment Henri Lefebvre (D)  
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)



[www.fr-ssa.parisnanterre.fr](http://www.fr-ssa.parisnanterre.fr)

 Université  
Paris Nanterre  
● UFR SSA

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>3</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>4</b>
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
REFERENTS FORMATION CONTINUE	4
<b>SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>5</b>
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
<b>CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020</b>	<b>6</b>
<b>MAQUETTE DU DIPLOME</b>	<b>7</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>7</b>
<b>MAQUETTE DU DIPLOME</b>	<b>7</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>8</b>
ANNEE 2017 /2018 SEMESTRE 1	8
ANNEE 2017 /2018 SEMESTRE 2	12
<b>MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME</b>	<b>15</b>
MODULES TRANSVERSAUX	15
LANGUES VIVANTES	15
BONUS AUX DIPLOMES	15
<b>STAGES</b>	<b>16</b>
<b>MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS</b>	<b>17</b>
MODALITES GENERALES	17
MODALITES SPECIFIQUES	17
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	17
DELIVRANCE DU DIPLOME	17
<b>CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE</b>	<b>18</b>

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Le coordinateur de l'action touristique locale est un cadre intermédiaire qui a pour mission de participer à la dynamisation de territoires urbains, ruraux ou périurbains, de même qu'à la conception et à la mise en œuvre de projets de développement local. C'est un technicien dont l'action s'exerce au sein d'organismes publics ou privés (organisations professionnelles, associations, services de l'Etat, collectivités territoriales, etc.), en relation étroite avec différents interlocuteurs : élus locaux, travailleurs sociaux, administrations, citoyens, etc.

Ouverte depuis 2004, la licence professionnelle des « Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme », Parcours « Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires » est l'une des seules sur ce créneau du développement local et territorial en France, ce qui explique son succès (300 dossiers de candidature / an en moyenne pour 20 places). Elle a pour but de répondre à de nouveaux métiers identifiés ou émergent dans les différents services des collectivités territoriales tant touristiques (C.R.T., C.D.T., O.T.S.I., etc.) que relatifs au développement durable des territoires, des syndicats mixtes (SIVOM, Pays d'accueil, Parcs Naturels Régionaux, etc.). Son parcours d'excellence, sa sélectivité à l'entrée, la diversité de ses approches alliant théorie et pratique, l'adaptation de ses contenus aux évolutions du marché de l'emploi, de même que son encadrement de qualité expliquent le taux d'insertion très bon de ses étudiants dans la vie active.

La moitié de ses étudiants sont originaires des régions, voire pour certains de l'étranger. La particularité de ce diplôme est d'être ouvert à la fois aux étudiants en formation initiale et à ceux relevant de la formation continue (reprise d'études). Par contre, il n'est pas possible de la réaliser en alternance.

Les **secteurs d'activités** auxquels ouvre cette licence professionnelle sont très variés :

- Aménagement du territoire, urbanisme et tourisme,
- Développement local, territorial et économique,
- Développement culturel,
- Développement durable (volets environnemental, social et sociétal),
- Développement international,
- Développement urbain,
- Développement social,
- Développement rural,

Les métiers visés par cette licence professionnelle sont de niveau II. Ils sont référencés dans le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) sous l'appellation « Développement local » (fiche K 1802). Il existe désormais 38 appellations différentes correspondant au code ROME K1802 - Développement local :

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.

# ORGANIGRAMME ET CONTACTS

## Université

---

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

## UFR

---

**Direction de l'UFR :**

Directeur : COLLARD Franck, bureau D 211 D

Directeur adjoint : RISCHMANN Lionel, bureau D 211 D

**Responsable administratif de l'UFR :** CAVA JOLY Emmanuelle, Bureau D 211 E

**Site internet de l'UFR :** [ufr-ssa.parisnanterre.fr](http://ufr-ssa.parisnanterre.fr)

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

## Département / Formation

---

**Secrétariat de la formation :** Valérie Leroy (bâtiment D- bureau D.214B [leroy.v@parisnanterre.fr](mailto:leroy.v@parisnanterre.fr)

**Responsable(s) de la formation :** Patrick Courtin (bâtiment Formation Continu Bureau 214) [patrickcourtin1@gmail.com](mailto:patrickcourtin1@gmail.com),

**Site internet de la formation :** <http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation/licence-professionnelle-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-metiers-de-l-amenagement-du-territoire-et-de-l-urbanisme-br-parcours-coordonateur-de-l-action-touristique-locale-et-du-developpement-durable-des-territoire>

## Référents formation continue

---

**Accueil du Service de la Formation Continue :** [formation-continue@liste.parisnanterre.fr](mailto:formation-continue@liste.parisnanterre.fr)

**Ingénieure de formation référente de l'UFR :** BOULET Amélie, bâtiment Formation Continu, Bureau 209

**Chargée de formation référente de l'UFR :** BALTUS Stéphanie, bâtiment Formation Continu Bureau 216

**Site internet du SFC :** <https://formation-continue.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du SFC.

# SERVICES NUMERIQUES

## Email universitaire

---

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire [...@parisnanterre.fr](mailto:...@parisnanterre.fr) est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

## Espace Numérique de Travail (ENT)

---

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :  
- selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :  
-portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.  
-ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

**MAQUETTE DU DIPLOME**  
**PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS**

**MAQUETTE DU DIPLOME**

SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS
<b>UE 1 De l'espace aux territoires</b>			<b>6</b>
EC1. Développement territorial et rôle des acteurs	26		1.5
EC2. Le territoire comme système	48		3
EC3. Conférences : analyse d'exemples de territoires, de projets et d'actions		30	1.5
<b>UE 2 Conditions institutionnelles d'ouverture du territoire</b>			<b>7.5</b>
EC1. Droit administratif appliqué aux territoires	30		3
EC2. Aménagement des territoires et urbanisme	30	12	4.5
<b>UE 3 Gestion des ressources et des informations touristiques</b>			<b>4.5</b>
EC1. Anglais : langue et pratiques culturelles du tourisme	30		1.5
EC2. Initiation aux systèmes d'information géographiques		26	1.5
EC3. Nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées au tourisme et aux projets de territoire	30		1,5
<b>UE 4 Projet de terrain collectif</b>			<b>12</b>
EC1.- Projet de terrain collectif	40		12

SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS
<b>UE 1 Techniques et méthodes</b>			<b>4,5</b>
EC1. Techniques d'enquêtes : outils d'action sur le territoire	20		1,5
EC2. Analyse comptable et financière appliquée aux projets		50	3
<b>UE 2. De l'espace au territoire</b>			<b>3</b>
EC1. Territoires et enjeux du développement durable		30	1.5
EC2. Patrimoine, acteurs et médiation culturelle		26	1,5
<b>UE 3 Conditions institutionnelles d'ouverture du territoire</b>			<b>1.5</b>
EC1. Finances locales appliquées aux territoires	20		1.5
<b>UE4 Projet tuteuré</b>			<b>13,5</b>
EC1. <b>Projet tuteuré personnel et professionnel</b>			13,5
<b>UE4 Rapport De stage</b>			<b>7,5</b>
EC1 Rapport de stage			7,5

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Année 2017 /2018 semestre 1

<b>3HCA5001</b>	<b>Développement territorial et stratégies des acteurs</b>	<b>BOST François,</b> <a href="mailto:francois.bost@parisnanterre.fr">francois.bost@parisnanterre.fr</a> , <b>PR</b>	<b>26 h CM</b>
<b>Descriptif du cours :</b> Ce cours entend donner les bases nécessaires pour comprendre le fonctionnement systémique d'un territoire, en particulier dans ses dynamiques économiques. Seront notamment abordées les notions d'attractivité et de compétitivité des territoires, les politiques et les stratégies de développement territorial, les stratégies de localisation des entreprises et des activités économiques. Les étudiants apprendront enfin à identifier et à comprendre le jeu des acteurs en présence, pouvoirs publics et entreprises en particulier.			
<b>Orientation bibliographique :</b> Alvergne Christelle, Musso Pierre. <i>L'aménagement du territoire en images</i> . Paris, La documentation Française, 2009, 235 p. -Benko Georges, Lipietz Alain. <i>La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique</i> . Paris, PUF, 2000, 564 p. -Bost François. La France : mutations des systèmes productifs. Paris, Armand Colin, 2015, 243 p. -Bost François. La localisation des activités économiques. In Charvet J.-P. et Sivignon M. <i>Géographie humaine</i> . Paris, 2002, Armand Colin, p. 221-254. -Courlet Claude, Pecqueur Bernard. <i>L'économie territoriale</i> . Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, 142 p. -DATAR (2013), <i>50 ans d'aménagement du territoire</i> , La Documentation française, 206 p. -DATAR. <i>Territoires 2040. Aménager le changement</i> . Paris, La documentation Française, 2010, 103 p. <a href="http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/territoires2040_n_1.pdf">http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/territoires2040_n_1.pdf</a> -Davezies Laurent. <i>La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses</i> . Paris, Seuil, 2008, 109 p. -Davezies Laurent (2012), <i>La crise qui vient: la nouvelle fracture territoriale</i> , Seuil, 128 p. -Davezies Laurent. <i>La crise et nos territoires : premiers impacts</i> . Rapport pour l'Assemblée des Communautés de France, la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la Recherche. Octobre 2010, 96 p. <a href="http://www.adcf.org/files/ADCF-etude-crise-20101105.pdf">http://www.adcf.org/files/ADCF-etude-crise-20101105.pdf</a> -Davezies Laurent et Talandier Magali (2009), <i>Repenser le développement territorial ? : confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés</i> , La Documentation française, 144 p. -Di Méo Guy. <i>Géographie sociale et territoires</i> . Paris, Nathan université, 2001, 303 p. -Godet Michel, Durance Philippe et Mousli Marc. <i>Libérer l'innovation dans les territoires</i> . Paris, la documentation Française, 2010, 172 p. -Merlin Pierre (2007), <i>L'aménagement du territoire en France</i> , La Documentation française, 176 p. -Subra Philippe (2007), <i>Géopolitique de l'aménagement du territoire</i> , Armand Colin, 328 p. -Morvan Yves (dir.). <i>Activités économiques et territoires. Changement de décor</i> . La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube-DATAR, 2004, 180 p. -Veltz Pierre. <i>Des lieux et des liens. Le territoire français à l'heure de la mondialisation</i> . La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2002, 153 p. -Veltz Pierre. <i>Le nouveau monde industriel</i> . Paris, Gallimard, 2000, 230 p.			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Examen écrit (2h)		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

<b>3HCA5002</b>	<b>Le territoire comme système et ses modes de gouvernance</b>	<b>COURTIN Patrick,</b> <a href="mailto:patrick.courtin@parisnanterre.fr">patrick.courtin@parisnanterre.fr</a> , <b>PRCE</b>	<b>48 h CM</b>
<b>Descriptif du cours :</b> Le cours entend situer spatialement, historiquement, économiquement et socialement l'importance de la notion de territoire. Il définit et montre l'évolution du concept de territoire à travers les aspects socio-culturels et réglementaires, sans oublier le rôle et l'importance des différents acteurs. Il définit la notion d'espace et de localisation spatio-temporelle. Il a pour objectif la maîtrise du vocabulaire technique et spécifique, ainsi que les différentes sources d'informations (outils de la représentation de l'espace par rapport à l'emboîtement des échelles ; se situer ; s'orienter ; analyser) afin d'établir le rapport document / terrain et			

réciroquement. Parmi les différents outils utilisés, sera abordée notamment la technique de lecture du paysage à partir de différents types de documents et d'analyses de terrain. Enfin, ce cours entend apporter aux étudiants les techniques nécessaires tant sur le fond que sur la forme destinées à répondre précisément aux donneurs d'ordres. Pour cela une initiation aux études de cas sera proposée sur des exemples simples à appréhender.

**Orientation bibliographique :**

Bibliographie donnée en début d'année

**Espace cours en ligne : NON**

**Modalités de contrôle**

Session 1 | Plusieurs exercices écrits

Session 2 | Examen écrit (2h)

Cours ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

<b>3HCA5003</b>	<b>Conférences : analyse d'exemples de territoires, de projets et d'actions</b>	Intervenants renouvelés chaque année	<b>30 h TD</b>
-----------------	---	--------------------------------------	----------------

**Descriptif du cours :**

Les conférences mobiliseront deux ou trois intervenants professionnels spécialisés dans différents domaines, afin de montrer aux étudiants les différentes facettes du métier de « coordinateur du développement local » : tourisme, urbanisme, milieux ruraux, etc. Les thématiques pourront varier d'une année sur l'autre en fonction des évolutions et des besoins des territoires et du marché du travail.

**Orientation bibliographique :**

Les bibliographies seront données par les intervenants en début de cours.

**Espace cours en ligne : NON**

**Modalités de contrôle**

Session 1 | Examen écrit (2 h)

Session 2 | Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

**Descriptifs des enseignements**

<b>3HCA5004</b>	<b>Droit administratif appliqué aux territoires</b>	<b>RRAPPI. Patricia Enseignant-chercheur</b>	<b>30 h CM</b>
-----------------	---	--	----------------

**Descriptif du cours :**

L'objectif de ce cours est de présenter les notions essentielles du droit administratif, dans le cadre d'une approche accessible à des non-juristes, en mettant par ailleurs en relief les grandes évolutions de la matière (notamment sous l'influence du droit de l'UE, de la décentralisation, etc.). Afin de répondre plus directement aux préoccupations des étudiants de ce cursus, le cours sera émaillé d'illustrations empruntées au droit de l'urbanisme, au droit du patrimoine, etc.

**Orientation bibliographique :**

Ouvrages :

Manuels de droit administratif mis à jour (par exemple : S. Velley, *Droit administratif*, Vuibert, 2015)

*Les grands arrêts de la jurisprudence administrative* (GAJA), Dalloz, 2015

Revue :

*Actualité juridique du droit administratif* (AJDA)

*Revue française de droit administrative* (RFDA)

*La Semaine Juridique* - édition administrations & collectivités territoriales

**Espace cours en ligne : NON**

**Modalités de contrôle**

Session 1 | Examen écrit (2 h)

Session 2 | Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

## Descriptifs des enseignements

3HCA5005	Aménagement des territoires et urbanisme	CARRIOU Claire, claire.carriou@parisnanterre.fr, MAITRE DE CONFERENCE	30 h CM et 12 h TD
<b>Descriptif du cours :</b>			
Cet enseignement propose une initiation aux questions relatives à l'aménagement des territoires et à l'urbanisme. A travers l'analyse de cas pratiques, il s'agit de mieux comprendre les processus complexes qui président à la fabrication comme à la gestion de la ville. L'enseignement comportera : la visite de territoires urbains et/ou de projets ; une initiation à la lecture de la morphologie architecturale et urbaine ; une présentation du panorama des acteurs, professionnels et institutions en charge de l'urbanisme ; une introduction aux dispositifs (réglementaires, opérationnels, etc.) qui régissent l'application de l'urbanisme en France ; une initiation aux grandes questions théoriques ; une présentation des lieux ressources.			
<b>Orientation bibliographique :</b>			
- Paquot T. (dir) (2000), <i>La Ville et l'urbain, l'état des savoirs</i> , Paris, La Découverte.			
- Roncayolo M. (1990), <i>La Ville et ses territoires</i> , Paris, Folio Essais.			
-Revues : <i>Urbanisme, Etudes foncières, Annales de la Recherche urbaine, Espaces et sociétés</i> etc.			
-Revue et informations en ligne : revue <i>Métropolitiques</i> , dossiers et actualités sur le site de l'IAU			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

## Descriptifs des enseignements

3HCA5006	Langue et pratiques culturelles du tourisme	FROMENT-MEURICE Muriel Maitre de conférence	30 h CM
<b>Descriptif du cours :</b>			
Ce cours ( <b>en anglais</b> ) met d'abord l'accent sur la construction de l' <i>identité du touriste</i> dont l'identification permet de mieux adapter l'offre. Certaines notions sont centrales pour analyser la construction des identités comme la quête de l'autre ou la quête de soi, ainsi que la construction de l'"authenticité" et la recherche d'une "expérience". En outre, il est indispensable d'identifier en parallèle les patrimoines matériels et immatériels dans les <i>territoires</i> , les identités, locales ou nationales, et les motivations des touristes lors de la construction de l'offre touristique. Ce cours apporte enfin un éclairage sur la construction d'une offre touristique conditionnée par la mondialisation (et la démocratisation des voyages) et sur les phénomènes de glocalisation. Ainsi on constate l'émergence de nouvelles destinations et pratiques, relevant de l'intérêt pour une culture populaire mondialisée (parcs d'attraction, <i>stag and hen night, literary tourism, film tours, etc.</i> )			
<b>Orientation bibliographique :</b>			
Saskia Cousin et Bertrand Réau (2009): <i>Sociologie du tourisme</i> , coll. Repères, La Découverte, Paris.			
Jean-Marc Furt et Franck Michel, dir. (2006), <i>Tourismes et identités</i> , L'Harmattan, Paris.			
Chieko Iwashita, 'Media representation of the UK as a destination for Japanese tourists', <i>Tourist Studies</i> 6 (2006).			
Paolo Favero, "What a wonderful world!" : On the "touristic ways of being", the knowledge and the politics of the "culture industries of otherness" ', <i>Tourist Studies</i> 7 (2007) .			
Scott McCabe, "Who is a tourist?" : A critical review', <i>Tourist Studies</i> 5 (2005) 5.			
D. MacCannell, 'Staged authenticity: arrangement of social space in tourist settings', <i>American Journal of Sociology</i> 3 (1973).			
L. Turner and J. Ash, <i>The Golden Hordes: International Tourism and the Pleasure Periphery</i> (1976) St Martins, New York.			
Lara Week, 'I am not a tourist: Aims and implications of "traveling" ', <i>Tourist Studies</i> 12 (2012).			
+ Lecture régulière de la presse anglo-saxonne.			
+ Sites internet utiles: BBC, NPR.			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Plusieurs rendus écrits et note de participation à l'oral		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours non ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

### Descriptifs des enseignements

3HCA5007	Initiation aux systèmes d'information géographiques	BOCHATON Audrey, audrey.bochaton@parisnanterre.fr, MAITRE DE CONFERENCE	26 h TD
<b>Descriptif du cours :</b> Les systèmes d'information géographique (SIG) sont couramment utilisés par les collectivités territoriales, les grandes administrations ou les sociétés privées pour la gestion des bases de données à référence spatiale. Le cours vise à donner aux étudiants les bases de la théorie et de la pratique des SIG. Ce TD nécessite des acquis en statistiques et la maîtrise du logiciel Excel. L'enseignement du SIG se fera en salle informatique sous un logiciel libre en open source, le logiciel Qgis. De ce fait, les étudiants auront la possibilité de télécharger le logiciel afin de pouvoir manipuler le logiciel plus régulièrement et sans contrainte de licence.			
<b>Orientation bibliographique :</b> bibliographie communiquée en début de cours			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

### Descriptifs des enseignements

3HCA5008	Nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées au tourisme et aux projets de territoire	NIDIAU Fabrice PROFESSIONNEL	30 h TD
<b>Descriptif du cours :</b> Cet enseignement très évolutif vise à initier les étudiants aux dernières techniques en vigueur pour diffuser l'information relative au tourisme et au développement local. Un accent particulier sera mis sur la création de sites internet.			
<b>Orientation bibliographique :</b> bibliographie fournie en début de cours			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Plusieurs rendus d'exercices		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

### Descriptifs des enseignements

3HCA5009	Projet de terrain collectif	COURTIN Patrick, <a href="mailto:patrick.courtin@parisnanterre.fr">patrick.courtin@parisnanterre.fr</a> , PRCE	40 H CM
<b>Descriptif du cours :</b> Le projet de terrain collectif est le dispositif central de la licence professionnelle. L'objectif de cet enseignement est de créer une mise en situation professionnelle, sous la forme d'un appel d'offre. Il s'agit d'un projet collectif (en petits groupes de 4 personnes en moyenne) qui donne lieu à une soutenance (vers le milieu du mois de mars) devant un jury et à la remise d'un rapport de synthèse. Chaque année, un territoire différent est choisi comme terrain d'étude. Afin de répondre à cette simulation professionnelle, les étudiants sont invités à utiliser les différents outils et méthodes acquises au cours de la formation.			
<b>Orientation bibliographique</b>			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Oral et rendu d'un écrit collectif		
Session 2	Oral et rendu d'un écrit collectif		
Cours non ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

**Descriptifs des enseignements**

<b>3HCA6001</b>	<b>Techniques d'enquêtes : outils d'action sur le territoire</b>	<b>CHEZE NATHALIE Maitre de conférence et PATRICK, <a href="mailto:patrick.courtin@parisnanterre.fr">patrick.courtin@parisnanterre.fr</a>, PRCE</b>	<b>20 h CM</b>
<b>Descriptif du cours :</b>			
1. Objectif général. Formuler une question de recherche : on liste l'ensemble des facteurs impliqués. 2 – Objectifs spécifiques. Formuler des questions précises sur l'objectif à suivre. 3 - Plan d'observation. Décider de la façon dont on veut organiser le déroulement de l'enquête (population interrogée, taille de l'échantillon, ...). 4 – Préparation du recueil de données. Comment construire le questionnaire : construire le guide d'entretien, faire quelques entretiens semi-directifs de recherche pour s'imprégner du terrain, éprouver les questions et hypothèses, faire une lecture thématique de l'entretien (repérer les thèmes et sous-thèmes), choix des questions et choix des échelles. 5 – Recueil de l'information. Faire passer le questionnaire. 6 – Préparation des données. Préparer un tableau de recueil de données sous Excel par exemple. 7 – Analyse des données. Utiliser des outils statistiques, comparer des groupes,...			
<b>Orientation bibliographique :</b>			
- de Singly François. L'enquête et ses méthodes - Fenneteau Hervé. Enquête : entretien et questionnaire			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Plusieurs rendus d'exercices et de travaux d'enquêtes		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours non ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

**Descriptifs des enseignements**

<b>3HCA6002</b>	<b>Analyse comptable et financière appliquée aux projets</b>	<b>BONDOUX Fabrice, <a href="mailto:fabrice.bondoux@parisnanterre.fr">fabrice.bondoux@parisnanterre.fr</a>, PRAG</b>	<b>50 h TD</b>
<b>Descriptif du cours :</b>			
Ce cours a pour objectif l'acquisition, par les étudiants, des concepts et outils principaux de l'analyse comptable et financière : appropriation du vocabulaire comptable, compréhension des grands principes qui régissent le système comptable et du mécanisme de construction des documents de synthèse, lecture et interprétation des documents financiers de synthèse, construction d'une première analyse financière complète. Combinant apports théoriques et méthodologiques, le cours propose des applications systématiques sous forme de cas pratique, en travail individuel puis en travail de groupe. Les connaissances et compétences pourront être mobilisées au sein des organismes privés, dans l'industrie du tourisme, au sein des associations, des syndicats mixtes, ainsi que dans les échanges avec les entreprises et les associations partenaires, si le poste est situé dans les collectivités territoriales.			
<b>Orientation bibliographique :</b>			
-A.BURLAUD, H.DAVASSE et M.PARRUITTE (2015), <i>Introduction à la comptabilité</i> , LMD Collection Expertise comptable, éd. Foucher, Paris -J.J.FRIEDRICH (2014), <i>Comptabilité générale et gestion des entreprises</i> , éd. Hachette Supérieur, Paris, -F.JAOUEN (2012), <i>Comptabilité et gestion des associations</i> , éd. Delmas, Paris.			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Deux épreuves écrites de 2h30 ; prise en compte de la participation à l'occasion de la correction des cas pratiques		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

### Descriptifs des enseignements

3HCA6003	Territoires et enjeux du développement durable	AUCLAIR Elizabeth, elizabeth.auclair@parisnanterre.fr, MAITRE DE CONFERENCE	30 h TD
<p><b>Descriptif du cours :</b></p> <p>Ce cours a pour objet de rappeler les évolutions et principes du concept de développement durable puis de présenter les approches et valeurs alternatives qui émergent autour des notions de décroissance, de transition écologique et sociale et de relocalisation. Il s'agit ensuite d'analyser de manière plus détaillée les politiques et projets alternatifs qui se mettent en place dans les territoires urbains et ruraux.</p>			
<p><b>Orientation bibliographique :</b></p> <p>Abraham YM., Marion L. et Philippe H., <i>Décroissance versus développement durable, débats pour la suite du monde</i>, Ecosociété, Coll Théorie, 2011</p> <p>Bollier, D. 2014. <i>La renaissance des communs</i>. Paris : Ed Charles Leopold Mayer</p> <p>Daniel E, 2014, <i>Le tour de France des Alternatives</i>, Seuil</p> <p>Dupin E. 2014, <i>Les défricheurs. Voyage dans la France qui innove vraiment ? La Découverte</i></p> <p>Hopkins.R (2014) <i>1001 initiatives de transition écologique. Comment l'action locale peut changer le monde</i>, Seuil</p> <p>Latouche S, 2007, <i>Petit traité de la décroissance sereine</i>, Mille et une nuits,</p> <p>Manier , B , 2012, <i>Un million de révolution tranquilles</i>, Les liens qui libèrent</p>			
<p><b>Espace cours en ligne : NON</b></p>			
<p><b>Modalités de contrôle</b></p>			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
<p>Cours non ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b></p>			

### Descriptifs des enseignements

3HCA6004	Patrimoine, acteurs et médiation culturelle	DELAPLACE Anne PROFESSIONNEL	26 h TD
<p><b>Descriptif du cours :</b></p> <p>En France, quelques 43 000 monuments sont protégés au titre des monuments historiques. La moitié d'entre eux appartiennent aux collectivités publiques. Les contraintes financières conduisent aujourd'hui l'Etat et les collectivités locales à resserrer les budgets d'entretien des monuments. Pour maintenir ou développer l'ouverture des sites au public, les choix des modes de gestion du patrimoine se diversifient et s'ouvrent aux opérateurs privés.</p> <p>Pour les sites les plus prestigieux, le tourisme et l'hôtellerie apparaissent aux élus comme un moyen privilégié de générer des recettes. Pour les autres, des "activités innovantes" sont exigées des professionnels qui doivent toutefois garder à l'esprit des "projets économiquement réalistes". Comment concilier conservation du patrimoine et impératifs de développement économique ? La mise en valeur du patrimoine est-elle vraiment source de retombées en matière d'emploi ? Ces questions seront examinées à l'appui de projets et d'expériences menés en Ile de France.</p>			
<p><b>Orientation bibliographique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nathalie Heinich: <i>La fabrique du patrimoine, de la cathédrale à la petite cuiller</i>, eds Maison des Sciences de l'Homme, 2009</li> <li>- <i>Le paysage, patrimoine touristique</i>, Revue Espaces no 254, décembre 2007</li> <li>- <i>Reconvertir le patrimoine</i>, Actes des rencontres départementales du patrimoine de Seine-et-Marne, cahiers Jean Hubert no 4, eds Lieux-dits, 2011</li> </ul>			
<p><b>Espace cours en ligne : NON</b></p>			
<p><b>Modalités de contrôle</b></p>			
Session 1	Plusieurs rendus écrits		
Session 2	Examen écrit (2h)		
<p>Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b></p>			

### Descriptifs des enseignements

<b>3HCA6005</b>	<b>Finances locales appliquées aux territoires</b>	<b>DE GLINIASTY Jeanne</b> <b>Maitre de conférence</b>	<b>20 h CM</b>
<b>Descriptif du cours :</b>			
L'enseignement des finances locales sera réparti en deux grandes parties. La première tendra à l'acquisition des connaissances fondamentales en droit budgétaire local. Seront ainsi abordées les questions touchant à la structure, l'adoption et l'exécution du budget. À cet effet, une attention particulière sera apportée à l'échelon communal. Une seconde partie abordera les problèmes spécifiques des finances locales pour les collectivités touristiques. À titre d'illustration pourront être évoqués les thématiques suivantes : ressources spéciales des communes touristiques ; régime financier des offices du tourisme et des équipements de remontées mécaniques ; remboursement des frais de secours ; régime financier des autorisations d'emplacements de commerçants ambulants et forains.			
<b>Orientation bibliographique</b>			
Baudu, Aurélien, <i>Droit des finances publiques</i> , Paris : Dalloz ; 2015 ; "Cours Dalloz. Série Hypercours" Bouvier, Michel, <i>Les finances locales</i> , Paris : L.G.D.J-Lextenso éd. ; 2015 ; 16e édition ; "Systèmes » Mouzet, Pierre, <i>L'essentiel des finances locales</i> , Paris : Gualino-Lextenso éditions ; 2015 ; 10e édition à jour des lois de décentralisation de 2014 et 2015 ; "Les Carrés » Steckel-Assouère, Marie-Christine, <i>Les finances publiques en schémas</i> , Paris : Ellipses ; 2014 ; "Le Droit en schémas"			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Plusieurs rendus écrits (2 h)		
Session 2	Examen écrit (2h)		
Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

### Descriptifs des enseignements

<b>3HCA6006</b>	<b>Projet tuteuré personnel et professionnel</b>	<b>COURTIN Patrick,</b> <b>patrick.courtin@parisnanterre.fr,</b> <b>PRCE</b>	
<b>Mémoire à rendre sur le projet personnel :</b>			
Le projet tuteuré personnel et professionnel consiste en la préparation d'un projet d'action professionnel individuel, qui doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique ses capacités et les compétences acquises durant l'année afin de donner une orientation personnelle à son insertion professionnelle. Il se traduit par un objectif préalablement délimité répondant à un besoin identifié et mesurable. Il doit déboucher sur une proposition dont la finalité sera testée lors de la soutenance. Il doit aussi être l'occasion de nouer des contacts personnalisés et de se constituer un réseau de relations professionnelles. Chaque apprenant bénéficie de l'appui d'un enseignant référent dont le rôle est de faciliter sa progression et son autonomie tout au long de la formation. Ce projet tuteuré donne lieu à une soutenance (vers le milieu du mois de juin) devant un jury et à la remise d'un mémoire de 60 à 80 p.			
<b>Espace cours en ligne : NON</b>			
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Examen oral (30 mn) et rendu écrit		
Session 2	Examen oral (30 mn) et rendu écrit		
Cours ouvert aux étudiants <b>ERASMUS / d'échanges</b>			

### Descriptifs des enseignements

<b>3HCA6007</b>	<b>Rapport de stage</b>		
<b>Modalités de contrôle</b>			
Session 1	Rapport de stage		
Session 2	Rapport de stage		

# MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

## Modules transversaux

---

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

## Langues vivantes

---

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

## Bonus aux diplômés

---

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

# STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

## **1/ Pour la formation initiale :**

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

**Contact pour les stages** : F Bost et Patrick Courtin

## **2/ Pour la formation continue :**

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC, qui éditera une convention spécifique.

**Contact : Service de la Formation Continue**

Accueil : [formation-continue@liste.parisnanterre.fr](mailto:formation-continue@liste.parisnanterre.fr)

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

**Durée du stage** : 3 mois

**Date du début du stage** : mi-mars 2020

## MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
  - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
  - Charte des étudiant-e-s d'échanges
  - Charte des sportifs de haut niveau
  - Charte des engagements.

### Modalités générales

---

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants ( <http://etudiants.parisnanterre.fr/> ) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

### Modalités spécifiques

---

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

**Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.**

### Déroulement et charte des examens

---

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT ( <https://ent.parisnanterre.fr/> ) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

### Délivrance du diplôme

---

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants ( <http://etudiants.parisnanterre.fr/> ) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

# CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

*Séance du CA du 07 avril 2014*

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Egalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@parisnanterre.fr](mailto:vivre-ensemble@parisnanterre.fr).